

## ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS DU TONNERROIS.

Le club a pour objectif de tisser des liens forts et de créer des réseaux pour maintenir et développer les entreprises.



Éric Monnoyer (à gauche) et Christophe Plonka dans l'entreprise ETC à Épineuil.

# Plus forts ensemble

« Lorsque je suis arrivé dans le Tonnerrois, j'ai été surpris d'entendre les habitants se référer toujours au passé. Pourtant, il y existe de nombreuses initiatives, une vie associative très riche et un potentiel économique important », explique Éric Monnoyer. Pour mettre en valeur ce potentiel, le dirigeant de MG Concepts<sup>(1)</sup> et quelques autres chefs d'entreprise du Tonnerrois ont décidé de monter un club d'entrepreneurs. L'Association des entrepreneurs du Tonnerrois est née le 6 juillet 2015 et compte aujourd'hui 56 adhérents<sup>(2)</sup>, de tous secteurs et de toutes tailles, représentant 400 emplois. Certaines entreprises ayant des interactions avec le Tonnerrois ont même adhéré depuis Nîtry ou Auxerre.

« Il y avait une carence importante de confiance en soi et les gens restaient très isolés, poursuit Éric Monnoyer. Notre club s'est créé avec la devise "compétitifs ensemble" et s'est rapproché de l'Union des commerçants La Belle Armançon. Il est basé sur un lien fort entre les entreprises adhérentes et nous sommes montés en puissance par la convivialité qui génère cette possibilité de se rencontrer. La mixité de l'association est une richesse. J'avais créé un club, au Luxembourg, où des entreprises de 600 personnes côtoyaient des structures de 3-4 salariés, ce qui au

départ paraissait complètement incongru mais générait en fait des idées tout à fait nouvelles et originales. »

### RENFORCER LA VISIBILITÉ

L'Association des entrepreneurs du Tonnerrois va fêter sa première année d'existence. L'occasion de faire le point sur les réalisations et les attentes des membres pour l'année suivante. Chaque mois, ceux-ci sont conviés à une réunion plénière chez l'un d'entre eux, avec visite des lieux et intervention externe sur une thématique donnée. Les axes de développement sont posés : visibilité, entraide, mutualisation et attractivité.

« Nous allons nous ouvrir au partage d'employés, d'outils, de matériels, de connaissance, raconte Christophe Plonka, membre du conseil d'administration, expert-comptable au sein du groupe ETC et dirigeant des sites de Chablis et Épineuil. Nous accompagnons également

les porteurs de projets ; comme Benjamin Lemaire, que le club a soutenu pour monter son agence de voyages spécialisée dans les circuits œnotouristiques<sup>(3)</sup>. »

L'adhésion à l'association s'élève à 100 € (50 € pour les porteurs de projet). Celle-ci s'est fixé comme objectif de représenter au moins 1 000 emplois à échéance de deux ou trois ans.

Nathalie Hadrbolec  
contact@nathalie-hadrbolec.com

<sup>(1)</sup> Société luxembourgeoise spécialisée dans l'accompagnement humain de l'entreprise, qui a installé un centre de formation aux Brions.

<sup>(2)</sup> Chiffre au 9 mai 2016.

<sup>(3)</sup> www.levintoutsimplement.com

Plus d'infos

[www.entrepreneurs-tonnerrois.fr](http://www.entrepreneurs-tonnerrois.fr)

## DES COMMISSIONS AU TRAVAIL

La Commission Communication a créé le logo, le site internet qui publie la liste des adhérents, une page Facebook, un flyer. Elle va maintenant travailler selon deux axes : mutualisation (optimiser les moyens) et amélioration de la visibilité internet.

La Commission École et Entreprise effectue des interventions auprès des collèges et lycées pour expliquer ce qu'est une entreprise. Des adhérents vont présenter leur métier afin de susciter des vocations pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Une autre commission va être chargée de l'ouverture à l'extérieur (échanges avec d'autres clubs, organisation de réunions communes...).

« Je me réjouis de la volonté collective qui s'est exprimée et retrouvée dans cette initiative. La diversité des acteurs du monde économique local au sein du club, comme la diversité des sujets qui les fédèrent et dont les enjeux impactent directement le territoire, contribue à renforcer la cohérence des démarches publiques et privées dans l'intérêt de tous. »

Maurice Pianon, vice-président du Conseil départemental, président de la commission du Développement économique, du Tourisme et de l'Aménagement du territoire, conseiller départemental du Tonnerrois.